

MERY

FLASH INFOS

JANVIER 2022



Chères Mérolaines, chers Mérolains,

Nous vivons une période sans précédent pour nos générations.

C'est dans ce contexte que nous devons annuler la traditionnelle cérémonie des vœux. Nous regrettons ce moment de convivialité en espérant vous retrouver très vite autour d'un verre pour d'autres occasions.

J'ai une pensée pour toutes celles et ceux qui souffrent de cette situation et qui perdent espoir.

Une pensée aussi, sincère et profonde pour celles et ceux qui ont eu des symptômes parfois lourds et qui ont mis du temps à s'en remettre, ainsi que pour les disparus le plus souvent déjà fragiles ou âgés.

Gardons espoir pour retrouver très vite, une vie presque normale avec des moments de partage et de convivialité.

Dans ce contexte morose nous avançons et gardons espoir en regardant l'avenir.

Les nombreux chantiers de cette année 2021 tels que la création du parking à Fournet et le passage piéton, l'aménagement de la sortie Nord de la commune et le chemin piétonnier menant au cimetière, la jonction piétonne entre les Jacquiers et le Charamalet par la base des loisirs, l'espace sans tabac, la nouvelle aire de jeux sous l'école..., le prouvent et font la démonstration d'une activité soutenue, sans oublier les actions en cours, la réfection du chemin du haut de Fournet, l'installation de la vidéo-protection...

C'est grâce au travail des services municipaux administratifs et techniques, aux côtés des élus, que ces résultats sont obtenus.

J'ai également une pensée pour les associations mérolaines, qui représentent la vie locale, participent au dynamisme du village et créent du lien social. Elles n'ont pas pu vraiment jouer ce rôle en 2021, souhaitons qu'elles puissent reprendre une pleine activité.

Je remercie les bénévoles pour leur implication, leur générosité et leur sens du service, l'implication des familles et des parents d'élèves, les enseignants pour leur engagement au service de nos enfants.

Je remercie les services municipaux, les personnels, dont nous connaissons le dévouement, la loyauté et l'engagement sans faille. Ce sont des professionnels, qui agissent d'abord avec le cœur.

Pour leur implication quotidienne dans tous les domaines de la vie locale, nous leur devons beaucoup.

Je remercie enfin chacun des maires-adjoints et des conseillers municipaux, pour le travail accompli.

A toutes et à tous, je souhaite une bonne année 2022, une année heureuse, féconde, emplie d'espoir et de projets !

Que 2022 soit une année de progrès, de réussite !

BONNE ANNEE 2022

Le Maire

Nathalie FONTAINE

DES TRAVAUX POUR LA BIODIVERSITÉ MENÉS PAR AREA

Le concessionnaire AREA mène actuellement d'importants travaux d'aménagement de l'échangeur autoroutier à l'entrée nord de l'agglomération de Chambéry.

Ces travaux ont été déclarés d'utilité publique et ont fait l'objet d'une autorisation environnementale préalable. Ces procédures se sont soldées par deux arrêtés préfectoraux, qui prévoient un dispositif complet de mesures en faveur de l'environnement.

Dans ce cadre, des mesures compensatoires en faveur de la biodiversité doivent notamment être mises en œuvre par AREA. Un plan d'aménagement et de gestion détaillé de ces mesures a été établi par des experts en écologie et validé par les services administratifs. Certaines de ces mesures compensatoires sont situées sur la commune de Méry.

Des travaux dits de « génie écologique » sont ainsi actuellement en cours, dans le but de restaurer des conditions plus favorables à la biodiversité : création de mares et d'une zone humide, plantation de haies, élimination d'espèces exotiques envahissantes comme le Robinier, pose de gîtes, ...

Travaux en cours (fin 2021)



Réalisation d'une mare



Traitement de robinier et aménagement de zone humide

AREA travaille en parallèle à la mise en place d'un partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Savoie pour une gestion et un suivi durable (à minima jusqu'à la fin de concession en 2036) de ces mesures compensatoires. La gestion des sites, qui sera prise en charge par le CEN Savoie cherchera à s'appuyer autant que possible sur les exploitants intéressés, en particulier ceux déjà présents sur place.

Article de l'AREA

1 Mois = 1 Action pour la planète

Janvier

Je maîtrise ma consommation d'énergie



Février

Je réduis mon empreinte plastique



Mars

J'opte pour le numérique responsable



Avril

Je participe au bon usage des espaces et des équipements



Mai

Je fais le choix de la sobriété numérique



Juin

Je gère mes déchets COVID



Juillet

J'opte pour un usage responsable de la climatisation



Août

Je privilégie l'agriculture raisonnée et les circuits courts



Septembre

Je fais le choix d'une mobilité responsable et durable



Octobre

J'optimise l'usage de l'eau



Novembre

Je trie mes déchets en utilisant les bacs adéquats



Décembre

Je fais un usage responsable du chauffage

